

SYNTHESE DE L'OUVRAGE MIS EN COMPETITION

Dynamiques qualitatives des territoires viticoles

Thèse de doctorat de géographie – Université Paul Valéry Montpellier III

Les liens qualité – territoire : des processus actuels et multiples.

Au cours des années 1990, la recherche de la qualité prend de l'ampleur dans le domaine de l'agroalimentaire. D'autres formes de consommation et de production émergent dans les économies occidentales en réponse aux dérives du système productiviste (insécurité alimentaire, standardisation des produits...). Au niveau agricole, la recherche de la qualité encourage le développement de stratégies multiples car le concept de la qualité agroalimentaire recouvre à la fois des dimensions internes et externes. La première, la dimension interne, institutionnalisée en France depuis les années trente dans le cas du vin¹, vise la qualification des spécificités gustatives du produit par les particularités physiques et humaines de son origine de production. Elle mobilise plus particulièrement les sciences agronomiques. La seconde, la dimension externe, plus récente, relève des hommes, de leurs représentations, de leurs identités forgées et forgeant leur construit social qu'est le territoire. Théorisée par les économistes², elle se réfère également à des savoirs sociologiques et géographiques encore majoritairement axés sur des analyses descriptives.

Les stratégies de qualité encouragent la restructuration des systèmes productifs locaux et, par là même, les espaces dans lesquels ils s'intègrent. L'affirmation des caractéristiques gustatives des produits agroalimentaires, de leurs composantes internes, incite à une meilleure maîtrise des procédés techniques, à une évolution des pratiques de production. La recherche d'images, d'identités puisées dans les territoires encourage les représentations collectives des consommateurs et des producteurs par un ancrage du produit dans son territoire. Cette

¹ Décret-loi du 30 juillet 1935 créant le système des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) et leur organisme de gestion nommé à l'époque Comité National des Appellations d'Origine et devenu aujourd'hui Institut National des Appellations d'Origine (INAO).

² Principe des externalités positives et théorie de la rente.

Eymard Duverney F. (1989), « Convention de qualité et forme de coordination », *Revue Economique*, vol. 40, n° 2, pp. 329-359.

Valceschini E., Nicolas F. (1995), « La dynamique économique de la qualité agro-alimentaire », *Agro-alimentaire : une économie de la qualité*, Paris, INRA/Economica, pp. 15-37.

Sylvander B. (1991), « Convention de qualité et marchés des produits de qualité spécifique dans le secteur agro-alimentaire », *Cahiers du Groupe de Recherche en Agro-ALimentaire*, 40 p.

identification locale, basée le plus souvent sur les composantes historiques et culturelles du territoire, est génératrice de développement local. Elle se diffuse à d'autres secteurs d'activité.

Entre territoire et qualité, la vigne et le vin facteurs de dynamiques qualitatives territoriales.

L'objectif de mon travail de thèse³, réalisé entre 1999 et 2002, a été de trouver un premier cadre méthodologique visant la compréhension et l'analyse des dynamiques qualitatives territoriales par l'agriculture de qualité. Quatre thèmes en interrelation structurent la réflexion, ceux relatifs :

- aux dimensions externes de la qualité agroalimentaire au sein des systèmes productifs ;
- à leurs effets sur les fonctions productives de l'espace rural ;
- à leur rôle dans le développement local ;
- ces deux derniers thèmes amenant à s'interroger sur la participation des agriculteurs dans la formulation des liens qualité – territoire.

L'ampleur du champ d'investigation m'a amenée à retenir un objet d'étude plus spécifique : le vin. L'ancienneté de la question de la qualité du vin par la relation du produit à son milieu ainsi que son poids institutionnel et la diversité des stratégies individuelles de plus en plus mises en avant par les ouvrages grands publics justifient ce choix. La volonté de disposer d'un espace d'application pertinent pour l'analyse a privilégié le vignoble du Languedoc. Engagé, depuis plus de trente ans, dans une phase de reconversion qualitative, la restructuration de l'assiette viticole languedocienne a encouragé le développement de stratégies jouant sur le polymorphisme de la notion de qualité. La qualité intrinsèque du vin comme la qualité induite par le territoire sont génératrices de dynamiques qui dépassent le strict cadre de la filière vitivinicole. Des partenariats, des projets de développement, des chartes d'initiatives locales sont formulés à partir des qualités forgées par les pratiques et les représentations liées à la vigne et au vin.

Le vignoble languedocien s'est également présenté comme un terrain bon à réinvestir en terme d'approche et de méthode. Les travaux des géographes sur la vitiviniculture languedocienne n'offrent qu'une approche partielle des changements récents⁴. L'accroissement et l'élargissement des stratégies de qualification incitent à faire évoluer les démarches d'analyse

³ Doctorat de géographie, sous la direction de Mme Marie-Claude MAUREL et de M. Alain BERGER, Université Paul Valéry – Montpellier III. Laboratoire Mutations des territoires en Europe, CNRS - UMR 5045. Thèse intitulée : « Dynamiques qualitatives des territoires viticoles ». Thèse présentée et soutenue publiquement le 7 février 2003 devant un jury composé de Madame Marie-Claude Maurel – directrice d'études à l'EHESS, de Monsieur Alain Berger – directeur de recherche au CNRS, de Monsieur Jean Paul Diry – professeur de Géographie, de Monsieur Philippe Lacombe – directeur de recherche à l'I NRA, présidé par Monsieur Philippe Roudié – professeur de Géographie. Recherche cofinancée par le CNRS et la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre d'une bourse de Docteur Ingénieur du CNRS.

⁴ Auriac F. (1983), *Système économique et espace : l'exemple du Languedoc-Roussillon*, Paris, Economica, 212 p.

existant jusque là. Les modifications du cadre spatial de la recherche m'ont amenée à proposer une méthode innovante.

Mon travail de recherche étudie donc dans le cadre de la reconversion qualitative de la viticulture languedocienne les changements engendrés par les stratégies de qualification développées par les systèmes productifs. Ma problématique porte plus précisément sur le rôle des viticulteurs et de la viticulture dans une structuration différenciée de l'espace rural. La relation entre le territoire, la production et la qualité mobilise les viticulteurs. Elle nécessite également la prise en charge de son accompagnement territorial dans un partenariat associant les acteurs locaux et leurs institutions, les producteurs et leurs organisations. Le fonctionnement et les particularités des territoires de production comme les caractéristiques personnelles, sociales et culturelles des exploitants revêtent alors un caractère moteur dans les dynamiques qualitatives des territoires viticoles.

Implication et participation, construction et progression d'une démarche innovante.

La démonstration ainsi que les résultats de la recherche résultent d'une approche entre le théorique et l'appliqué. L'ensemble de la démarche a constamment été motivé par la volonté d'une compréhension de la réalité des pratiques et des représentations de la qualité relevant d'une subjectivité propre à chaque individu. Pour cela différents champs ont été investis.

Dans un premier temps, théorique, un travail approfondi de lecture de documents à caractère professionnel ou technique s'est ajouté à des lectures plus académiques sur l'espace rural, la qualité agroalimentaire en général, la vitiviniculture et le Languedoc. Ces lectures ont précisé les dimensions épistémologiques de la qualité agroalimentaire. Elles ont permis de préciser le positionnement théorique autour du concept de qualité en géographie. J'ai ainsi pu distinguer la qualité de la typicité en les associant à des concepts forts en géographie que sont le terroir (pour la typicité) et le territoire (pour la qualité). Les dimensions théoriques de la qualité agroalimentaire, du territoire, de la viticulture et du Languedoc ont fait apparaître des processus évolutifs différents que j'ai cherché, dans un premier temps, à confirmer par les statistiques existantes. En outre, le travail bibliographique a servi à identifier les réseaux et les partenaires potentiels. Il a permis de définir une grille d'analyse de recherche appliquée à différentes échelles institutionnelle, décisionnelle et opérationnelle.

Dans un second temps, appliqué, les données disponibles dans les statistiques existantes fournissent des informations intéressantes sur l'évolution des superficies plantées en vigne à l'échelle communale. Celle-ci permet une finesse d'analyse. Elle correspond également au corpus

statistique le plus harmonieux avec les autres données statistiques agricoles. Elle permet d'établir des comparaisons avec les travaux réalisés à des dates ultérieures. Ainsi, les dynamiques d'arrachage et de replantation tout comme les données sur l'encépagement ont pu être abordées par une approche le plus souvent diachronique. Ce travail a confirmé l'existence d'une distinction qualitative au sein du vignoble languedocien. J'ai ainsi porté mon attention sur trois zones différentes dans leur qualité institutionnelle (Appellation d'Origine Contrôlée, Vins de Pays et Vins de Table). Ces trois zones sont révélatrices de l'évolution diversifiée de la viticulture languedocienne. Le traitement statistique n'a pas pour autant permis d'aborder un des points de la problématique quant à l'analyse des choix qualitatifs à l'échelle de l'exploitant.

Par une collaboration avec le Service Statistique de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF-LR), un groupe de réflexion composé de scientifiques (CNRS, INRA), d'universitaires (économistes, agronomes, géographes), d'administratifs (DRAF, Chambre Régionale d'Agriculture) et de professionnels de la vigne et du vin du Languedoc (Comité Interprofessionnel, Centre de gestion agricole) s'est composé. L'objectif de ce groupe était de proposer des techniques d'analyses statistiques nouvelles pour rendre compte de la situation de la viticulture languedocienne à des fins de projection de son évolution. Ma contribution au sein de ce groupe durant plus d'une année a donné lieu à une approche statistique différenciée du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Par la technique de l'Analyse des Correspondances Multiples, les soixante seize variables renseignant sur l'espace de production des cent quatre-vingt onze exploitations sondées permettent d'aboutir à une représentation de l'évolution du territoire viticole régional à l'échelle des exploitations. Par mon travail, des propositions quant à une précision de la définition de certaines unités statistiques composant le RICA ont pu être faites. L'intérêt des travaux réalisés par ce groupe interprofessionnel et interdisciplinaire a été reconnu par une publication⁵.

Méthodologie.

L'approche participative tout comme l'expertise n'ont pas pour autant validé mes objectifs de recherche quant à la participation des viticulteurs dans les dynamiques qualitatives insufflées à l'échelle régionale. Le passage à l'échelle locale est devenu nécessaire. Par une série d'enquêtes identiques auprès des viticulteurs, la pratique et les représentations de la qualité développées au niveau de chaque exploitation ont été clarifiées. Ma recherche s'est enrichie par des enquêtes auprès des cent cinquante viticulteurs rencontrés. Pour autant, la diversité de chaque pratique et de chaque interprétation de la qualité a complexifié l'analyse. Dans ce cadre, j'ai mis en place une méthode innovante visant la compréhension des jeux d'acteurs à différentes

⁵ FABBRI L., (2001), « Exploitations viticoles du Languedoc-Roussillon. Approche des stratégies territoriales ». *Contributions à la connaissance de la viticulture régionale*. AGRESTE Languedoc-Roussillon, juin, pp. 67-74.

échelles. Ainsi tout l'intérêt et toute la complexité de la construction de la méthode résident en une prise en compte des interprétations de la qualité par chacun, individuellement et collectivement, sans pour autant simplifier la richesse de l'information recueillie. La méthode relève d'une construction en trois étapes :

- étape 1, les « mots racines » relatifs aux pratiques et aux représentations de la qualité ont donné lieu à des typologies des démarches qualitatives développées par les viticulteurs. La création de « mots-racines » a réduit le nombre de variables sans en appauvrir le sens ;
- étape 2, les « mots racines » relatifs au territoire, à ses limites, ses composantes, ses avantages comme ses inconvénients ont donné lieu à une typologie des interprétations données au territoire ;
- étape 3, le croisement de la typologie des démarches qualitatives avec celle des interprétations du territoire a permis de définir des types de dynamiques qualitatives territoriales.

La méthode a eu pour finalité de préciser des degrés différents d'expression des dynamiques qualitatives générées par l'évolution des systèmes productifs locaux liés à la qualité et inscrits dans un territoire. La définition des dynamiques qualitatives territoriales exprimées par les viticulteurs à l'échelle locale s'est précisée à la lumière des organisations existantes à l'échelle nationale et européenne. Les rapports local - global encouragent le développement de territoires par des attributs qualitatifs exprimés à travers le paysage, le tourisme, l'environnement. Ces derniers deviennent les thèmes privilégiés d'un développement articulé et partagé entre un ensemble varié de partenaires.

Les résultats

Les objectifs initiaux de ce travail étaient de comprendre la dynamique des territoires agricoles par le développement de la qualité au sein des systèmes productifs. L'ensemble des présupposés qui ont guidé nos choix sur le vin comme objet d'étude et le vignoble languedocien, dans sa phase de reconversion récente, comme terrain d'investigation s'est révélé tout à fait approprié pour répondre à notre questionnement. En plus de connaître des bouleversements considérables dans son organisation en un laps de temps relativement court pour une culture pérenne dont la qualité s'affirme notamment par la durée, le vignoble languedocien témoigne parfaitement des nouvelles dynamiques territoriales par la recherche et la maîtrise de la qualité externe. Les dimensions culturelles, symboliques et imagées du territoire où s'organise la production sont utilisées dans les stratégies de qualifications. D'un point de vue théorique, les mutations de l'assiette viticole languedocienne favorisent l'interrogation transversale entre

l'agriculture de qualité, le territoire, le développement. L'approche synchronique entre trois zones hiérarchisées dans leur qualité réglementaire illustre des choix et des stratégies différenciées en terme de maîtrise de la qualité interne et externe. Leur analyse confirme le polymorphisme et la polysémie de la qualité agroalimentaire marquant différemment les processus de développements territoriaux au sein de l'espace rural par notamment des changements des pratiques de production. Notre objectif de départ était de participer à la connaissance des liens entre l'agriculture de qualité, le territoire et le développement local.

Au fur et à mesure de l'avancement de notre recherche, un certain nombre de points ont pu être mis en avant parmi lesquels nous pouvons rappeler les suivants.

L'évolution et la complexification du concept de la qualité.

Tout d'abord, le concept de la qualité agroalimentaire pris dans ses acceptions les plus vastes relève d'une construction temporelle et spatiale qui participe à mieux le définir. Les travaux menés en sciences humaines utilisent le concept au travers de deux dimensions : interne et externe. La première se réfère au produit et à sa production. En France, elle s'affirme au début du XXe siècle par la réglementation. La qualité interne est garante des spécificités gustatives du produit liées à l'origine de la production. En ce sens, elle concerne l'individu et son terroir. D'un point de vue économique, le système qualitatif établi entre la réglementation, le produit et son origine, assure les compétitivités marchandes. Recherchée et développée en opposition aux dérives du système productiviste, la qualité interne mobilise les savoirs scientifiques. Ceux-ci sont actuellement proches de sa maîtrise aux enjeux à la fois locaux et globaux en terme de développement économique. La seconde dimension est externe. Elle renvoie à l'emballage, la présentation et la mise en scène du produit pour sa consommation. Plus récente, elle apparaît dans les années quatre-vingt dans un contexte de globalisation des échanges pendant des uniformisations sociales. Elle relève des représentations collectives à la recherche d'identité. Les référents socioculturels des territoires de production, les symboles ancestraux du travail de la terre sont associés à la qualité gustative des produits. Cette recherche dynamise les territoires où s'organisent les productions. Par la qualité externe, la valorisation du territoire s'ajoute à la production. La dimension externe de la qualité complète la dimension interne. Elle incite les cohésions collectives entre acteurs d'un même territoire. La qualité externe, basée sur des représentations communes, est ainsi partagée. D'un point de vue scientifique, elle est un sujet riche d'interrogations par les interrelations qu'elle tisse entre les territoires et le développement.

La diversification des stratégies qualitatives de la viticulture languedocienne.

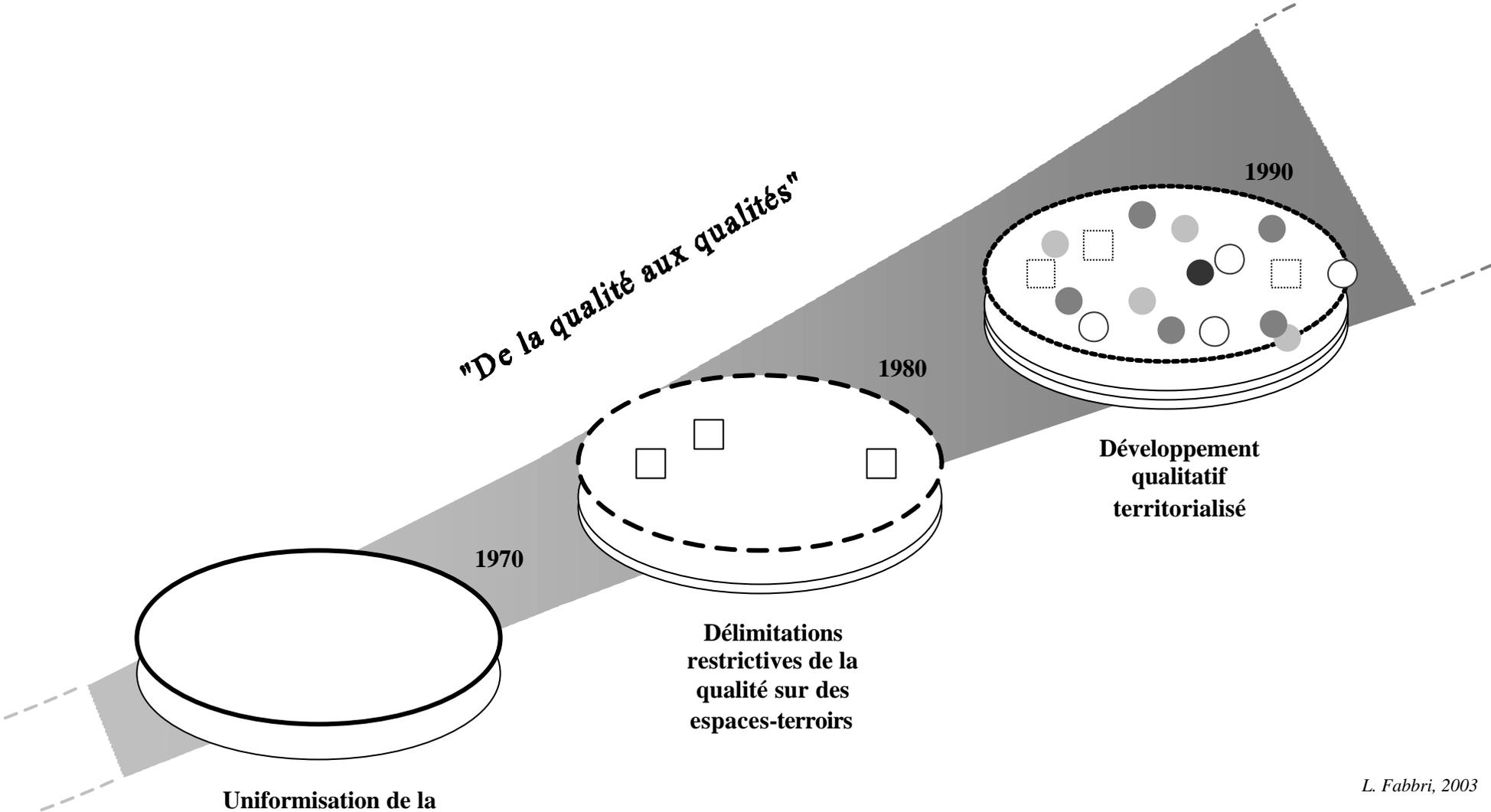
L'application de la réflexion dans le cadre des mutations qualitatives du vignoble languedocien permet de compléter les analyses antérieures. Vingt ans après les travaux de Franck Auriac⁶ et plus de quarante ans après l'analyse menée par Gaston Galtier sur le vignoble de masse du Languedoc, nous avons poursuivi le travail statistique sur l'évolution de l'assiette viticole languedocienne, tout en précisant les modes d'expression et d'organisation d'un nouveau système qualitatif auparavant pressenti ou analysé de manière ponctuelle. La recherche et la maîtrise des dimensions internes et externes de la qualité agroalimentaires donnent lieu à des processus limités dans le temps et dans l'espace où la viticulture de qualité, les territoires et le développement s'imbriquent différemment. L'analyse régionale et locale menée sur l'évolution du vignoble languedocien au cours de ces trente dernières années fait apparaître des systèmes plus marqués selon les périodes. Leurs principes de fonctionnement tout comme les facteurs de leur évolution sont alors avancés :

- dans les années soixante-dix, la majeure partie de la viticulture languedocienne qualifiée de viticulture de masse s'organise autour du tripode espace régional, vin, quantité. L'intervention étatique et les actions régionales encouragent la restructuration du parcellaire, notamment par la plantation de cépages améliorateurs régionaux conformes aux exigences de la réglementation alors seul principe de reconnaissance qualitatif officiel ;
- dans les années quatre-vingt, un premier système qualitatif s'affirme. Il amplifie une organisation déjà existante de manière limitée en Languedoc, celle de la viticulture d'Appellation d'Origine Contrôlée. La qualité du vin s'affirme par un système alliant les terroirs à la typicité. La dynamique est alors évolutive. Elle relève d'un processus endogène impliquant les acteurs de la filière vitivinicole ;

⁶ Auriac F. (1983), op. cit., p. 14.

ILLUSTRATION DE LA MUTATION QUALITATIVE DES TERRITOIRES VITICOLES EN LANGUEDOC

"De la qualité aux qualités"



Uniformisation de la production
(peu de préoccupations qualitatives)

Délimitations restrictives de la qualité sur des espaces-terroirs

Développement qualitatif territorialisé

- les années quatre-vingt-dix correspondent à la mise en place d'un nouveau système qui coexiste avec celui développé au cours des années quatre vingt, ce qui contribue à la disparition presque complète du système quantitatif des années soixante-dix. La globalisation de l'économie engendre concurrences et influences. Une nouvelle conception de la qualité, hygiénique et sécuritaire apparaît parallèlement à une nouvelle forme de production des vins, les vins monocépage. Cet effet couplé encourage l'implantation de cépages extérieurs au vignoble languedocien. Un nouveau système productif vitivinicole s'affirme. Il obéit à un processus de fonctionnement plus exogène au Languedoc et à la filière vitivinicole intégrée dans des projets de développement local. Le vin est alors qualifié par le territoire. La dynamique exprimée répond à une volonté de maintien de l'activité vitivinicole et de développement homogène de l'espace régional ;

- plus récemment, c'est-à-dire à la fin des années quatre-vingt-dix, les deux systèmes vitivinicoles apparus au cours de ces trente dernières années tendent à se rapprocher. Le plus récent cherche à acquérir les lettres de noblesse de l'Appellation d'Origine Contrôlée, alors que ce dernier évolue par des partenariats extérieurs à la profession, vers des préoccupations plus exogènes tournées vers la qualité de son territoire en plus de la qualité de ses vins. Des partenariats non exempts de conflits se créent pour une diffusion horizontale de la qualité, donc une diffusion territoriale. Le but recherché est double, la valorisation mais aussi la protection du territoire où s'organise la production. Les dimensions renfermées dans les territoires servent alors à défendre la durabilité de l'activité productive.

Paysage, tourisme, environnement : les nouvelles expressions du développement des territoires viticoles.

Ainsi, on voit apparaître des espaces et des moments différents où la qualité n'a pas le même sens. Elle fait évoluer les systèmes productifs tout en étant partie prenante des territoires. Les résultats de notre travail de recherche confirment l'existence d'expressions qualitatives des territoires à travers le paysage, le tourisme, l'environnement. Chacune de ces dimensions renvoie à des processus territoriaux différents.

- Notre approche tend à confirmer que le paysage est affaire de protection, de défense du territoire, d'organisation de la production par rapport à d'autres processus d'appropriation du territoire comme ceux découlant de l'urbanisation ou des réseaux de communication. Les paysages forgés par l'activité viticole renferment des valeurs visuelles et esthétiques qui sont de plus en plus recherchées afin de protéger le territoire d'organisation de la production d'autres usages susceptibles de le concurrencer.
- Le tourisme renvoie au processus de développement par des mécanismes de diffusion de la qualité à d'autres filières économiques non agricoles.
- L'environnement semble plus correspondre au maintien de l'activité de production, à sa légitimation. L'appropriation territoriale qui en résulte est moins forte, car l'environnement apparaît aujourd'hui comme un acte citoyen, un acte normal répandu et non exclusif à l'agriculture.

L'appropriation qualitative des territoires viticoles.

Cette analyse succincte ramène à d'autres réalités perçues dans les terrains d'étude. La recherche et la maîtrise de la qualité externe génèrent des conflits d'usage. L'exemple du département de l'Aude peut, dans une certaine mesure, illustrer ces oppositions à travers l'appropriation des valeurs symboliques et culturelles du territoire à des fins marchandes. L'appellation Corbières située dans l'Aude étend ses fonctions productives en les associant à des logiques touristiques, les châteaux cathares deviennent notamment des référentiels productifs. En termes économiques, l'internalisation des économies externes que représente le patrimoine historique vise non pas l'augmentation du prix du produit, mais s'attache à accroître les volumes de vin écoulés. De son côté, le Conseil Général développe un processus proche à travers la labellisation «cathare» d'un nombre important de composantes de son territoire. L'objectif recherché est d'inciter à une consommation répartie sur l'ensemble du territoire par l'apposition du label cathare aux sites naturels et culturels, aux hébergements et lieux de restauration, aux lieux de détente. Ainsi, la même identité culturelle est utilisée à des fins différentes, l'une productive, l'autre récréative, sans pour autant véhiculer avec rigueur l'identité cathare. L'exemple audois confirme que la recherche de qualité par le territoire peut être utilisée pour une augmentation du chiffre d'affaires de l'activité viticole pour une meilleure maîtrise du développement local.

L'évolution du rôle des viticulteurs.

Enfin, le développement de la qualité par les systèmes productifs dynamise les territoires. Il y a bien un changement radical du rôle des agriculteurs et de l'agriculture qui participent à une structuration différenciée de l'espace rural. Les producteurs se professionnalisent notamment à travers un encadrement, un suivi et un conseil quant à leurs actes quotidiens de production. Cette ouverture répond à une double préoccupation d'abord marchande, ensuite sociale. Elle est un moyen d'affirmation de la fonction productive des espaces ruraux. A l'échelle de l'exploitation, le parcellaire de production n'est plus travaillé de manière uniforme. Une segmentation s'opère en fonction d'objectifs personnels de production ou de contrats-aval basés sur des partenariats. Si les agriculteurs renforcent leur travail de la terre, les acteurs intermédiaires des filières tels que les négociants ou les distributeurs investissent les parcelles. Cette maîtrise plus en amont de la production vise l'adéquation de l'offre et de la demande. Elle tend à réduire les intermédiaires, donc réduire les coûts tout en offrant une plus grande lisibilité dans l'élaboration des produits. Les contrats passés obligent les agriculteurs à respecter un cahier des charges, à modifier leur organisation de travail. Pour certains, la contractualisation va jusqu'à la salarisation. La terre n'est plus un bien privé individuel, mais un bien privé collectif avec obligation de résultats. La maîtrise de la qualité par la maîtrise technique et l'encadrement répond à des objectifs de rendement. En ce sens, l'agriculture de qualité ne se substitue pas au système productiviste. Elle l'améliore, le redéfinit.

La prise en compte de la demande sociale dans les pratiques culturelles s'accroît paradoxalement à un espace rural de moins en moins perçu par sa fonction productive⁷. Il est vrai que la viticulture évolue par une intégration des dimensions culturelles, symboliques et représentatives des territoires dans ses stratégies. Cette évolution est en adéquation avec les changements développés par les viticulteurs. Elle vise avant tout à accroître les compétitivités marchandes qui se trouvent renforcées par des identités territoriales partagées avec d'autres acteurs. Ces démarches d'identification par les spécificités des territoires semblent reposer sur une triple orientation :

- tout d'abord, elles nécessitent une gestion nouvelle de l'existant des territoires par une meilleure connaissance et une appropriation des attributs naturels, culturels et fonctionnels des territoires viticoles. Une espèce faunistique ou floristique rare, un château, une abbaye ou une route ancienne, telle la voie domitienne, sont des référents en interaction passée ou actuelle avec l'activité vitivinicole. Ils peuvent être utilisés pour accroître la différenciation interne

⁷ Nous faisons référence ici aux récents résultats d'une enquête du Credoc publiés dans l'ouvrage de Perrier-Cornet Ph. (directeur d'ouvrage) (2002), *Repenser les campagnes*, Paris, Ed. L'Aube/DATAR, coll. «Bibliothèque des territoires », 279 p.

des vins produits en Languedoc et affirmer la différenciation externe avec les vins issus d'autres régions vitivinicoles ;

- parallèlement, la recherche de qualification par le territoire entraîne une organisation différente du vivant, c'est-à-dire des activités. Les pratiques culturelles évoluent. L'aval et l'amont des filières de production se rapprochent tout comme des collaborations se tissent avec d'autres secteurs professionnels ou associatifs. Il en résulte une meilleure maîtrise et un meilleur équilibre du développement économique local ;
- enfin et de manière conjointe, ces deux premières actions participent à l'évolution de la dimension figurative des territoires par des représentations, des référents imagés mieux perçus par l'ensemble des acteurs usagers du territoire.

Vers de nouveaux rapports des hommes avec leurs territoires.

Les changements des modes de production ainsi que les changements dans la gestion de la vie économique et sociale pour et par la qualité entraînent une évolution du rapport des groupes sociaux à leur territoire. L'ensemble des composantes et des interdépendances du système territorial se modifie. Les maillages, les nœuds, les réseaux qui le constituent, sont déstructurés et cette déstructuration est à l'origine d'une dynamique de reconstruction territoriale notamment sur la base de la qualité qui donne lieu à un processus de territorialisation.

L'évolution de la viticulture par la qualité agit ainsi sur la structuration de l'espace rural. Il existe aujourd'hui un processus de différenciation entre les fonctions productives et récréatives par la recherche et la maîtrise de la qualité des territoires. Ce processus de différenciation recouvre deux grands principes :

- un premier principe d'inscription par la maîtrise de la dimension interne de la qualité qui tend à maintenir et à valoriser la fonction agricole des territoires ruraux ;
- un second principe d'intégration des représentations des territoires dans une qualité de dimension plus externe. La fonction récréative semble alors se substituer à la fonction productive quand celle-ci est peu compétitive.

L'approche sociale, donc collective de l'espace rural, participe à faire évoluer son statut. Il tend à devenir un bien public. Les campagnes se transforment en lieu de résidence et de

détente où le travail bruyant et odorant de la terre n'a pas de place. Poussée à l'extrême, l'intégration marchande de la qualité externe peut aboutir à une banalisation et à une uniformisation de l'identité des milieux, de l'esthétique des paysages ou du respect de l'environnement. Certains villages sont parfaits de propreté, proche d'un idéal de beauté locale, riches de boutiques proposant des aquarelles et des objets à l'identité régionale. La qualité externe peut s'instrumentaliser. Elle perd alors toute valeur identitaire. Elle n'est plus révélatrice des identités du territoire, elle est totalement construite, en d'autres termes artificialisée.

La création et le développement de dynamiques qualitatives territoriales reposent donc sur des cadres et des mécanismes. Les premiers relèvent essentiellement de stratégies associatives. A la différence, ceux qui interviennent à propos de la qualité interne, sont peu institutionnalisés. Seule la dimension environnementale de la qualité externe obéit à des cadres institutionnels à l'échelle de l'individu et de son exploitation, à travers les Contrats Territoriaux d'Exploitation. Les cadres d'organisations des dimensions paysagères et touristiques de la qualité agroalimentaire sont plus informels. Notre analyse démontre cependant qu'ils tendent vers une institutionnalisation à l'échelle régionale et européenne, ce qui correspond aux processus de décentralisation à l'échelle nationale et aux processus de construction des régions à l'échelle européenne. L'Etat n'est plus seul au centre de l'organisation du développement. Dans un système où les partenariats et les échelles d'intervention se sont multipliés, il cherche à faire évoluer ses modalités d'action.

Pour exister, ces cadres où s'organisent les dynamiques qualitatives territoriales sont liés à des mécanismes basés sur des partenariats inter-filières et inter-régions. Le viticulteur n'agit plus seul. Ses pratiques à l'échelle micro-locale sont influencées par tout un jeu d'échelles obéissant à des systèmes différents. Celui de la prime à l'échelle européenne. Celui de la réglementation, souvent perçue comme trop contraignante, à l'échelle nationale. Celui de chartes ou de partenariats à l'échelle régionale.

Ainsi, par la maîtrise externe de la qualité agroalimentaire des dynamiques territoriales s'opèrent à différentes échelles. Les changements à l'échelle locale reposent sur des partenariats ou des stratégies d'associations. Les changements à l'échelle régionale correspondent aux processus de décentralisation par une maîtrise régionale du développement économique. L'analyse menée trouve cependant ses limites dans les dynamiques territoriales qualitatives à l'échelle nationale. Ces limites résident dans l'application circonscrite de notre recherche à une zone précise et une filière de production spécifique. On peut cependant supposer que la recherche et la maîtrise de la qualité externe font évoluer les différenciations au sein de l'espace rural à travers une différenciation fonctionnelle du milieu : productif,

récréatif et autre, si des analyses étendues à différents secteurs et différentes régions sont menées. Ces dernières pourraient compléter notre analyse notamment par des démarches comparatives.

Le paysage, le tourisme, l'environnement se révèlent être à la fois des composantes et des vecteurs des territoires, utilisés conjointement pour la valorisation de la production et le développement local. Cette identification résulte de notre démarche méthodologique. Celle-ci nous a permis de caractériser les éléments de la qualité externe développés au sein du vignoble languedocien. En ce sens, elle participe à la recherche. Elle en est à la fois l'objet et le résultat. L'objet par la nécessité de quantifier les éléments de la qualité externe pour que ceux-ci cessent d'être un recueil d'idées ou de réflexions factuelles. Elle en est le résultat, car elle permet d'identifier ces éléments sans pour autant aller jusqu'à les quantifier de manière précise, ni même à les préciser dans leurs limites territoriales. Seule l'importance du poids du paysage, du tourisme et de l'environnement ont pu être appréciés à travers des notions :

- le paysage se réfère à des notions visuelles et esthétiques des territoires ;
- le tourisme au développement et à l'aménagement ;
- l'environnement au respect du milieu et au bien-être de ses habitants.

L'alliance des trois domaines de formulation de la qualité externe rejoint l'ensemble des notions renfermées dans le développement durable. Ce dernier aujourd'hui tant évoqué à l'échelle des territoires s'organiserait également autour de la qualité.